



79^e session de l'Assemblée générale

6^e commission

Point 152 de l'ordre du jour

Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies

Administration of justice at the United Nations

New York, le 15 octobre 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président OU Madame la Présidente,

La délégation suisse souhaite remercier le Secrétaire général pour son engagement continu en faveur du renforcement de la transparence et de la responsabilité au sein des Nations Unies. Nous saluons à cet égard le dernier rapport du Secrétaire général sur l'administration de la justice et nous nous réjouissons tout particulièrement des efforts actuellement déployés pour renforcer le système et améliorer la gouvernance interne. Il s'agit là d'éléments essentiels pour garantir la crédibilité et l'efficacité de l'Organisation.

La Suisse a pris note des tendances et des observations relatives au système formel d'administration de la justice et est

préoccupée par les problèmes de recrutement de personnel auxquels les greffes sont confrontés depuis la mi-juillet 2023, en raison de la situation financière de l'Organisation. Nous tenons à souligner que le bon fonctionnement de l'administration de la justice dépend de la mise à disposition de ressources adéquates. Conscients du contexte financier, nous demandons néanmoins que tous les efforts nécessaires soient déployés pour résoudre ce problème et pourvoir les postes vacants le plus rapidement possible.

Nous nous félicitons des informations présentées dans le rapport du Bureau de la déontologie (A/79/76) concernant les efforts déployés pour promouvoir la politique de protection contre les représailles dans l'ensemble du système. La possibilité de signaler des comportements fautifs sans crainte de représailles est essentielle pour favoriser une culture d'intégrité, de transparence et de responsabilité au sein de l'Organisation. Cette politique est la pierre angulaire d'un système d'administration de la justice qui fonctionne bien.

La Suisse est également satisfaite des résultats de l'évaluation du système d'administration de la justice, qui a mis en évidence une collaboration efficace entre ses différentes composantes. Nous sommes rassurés par les conclusions du rapport selon lesquelles le Bureau de l'Ombudsman, la Section du conseil en gestion et de l'évaluation, le Secrétariat et le Bureau d'aide

juridique au personnel ont agi avec succès en tant que mécanismes de filtrage et qu'ils ont contribué à réduire le nombre d'affaires portées devant les Tribunaux.

En conclusion, la Suisse recommande que les questions liées à l'administration de la justice restent à l'ordre du jour de la Sixième Commission. Nous demandons également au Secrétaire général de continuer à promouvoir une solide culture de la responsabilité au sein de l'Organisation et de veiller à ce que toutes les catégories de personnel aient accès à des voies de recours efficaces.

Je vous remercie.

Mr Chair OR Madam Chair,

The Swiss delegation would like to thank the Secretary-General for his continued commitment to strengthening transparency and accountability within the United Nations. In this regard, we welcome the Secretary-General's latest report on the administration of justice and are particularly pleased with the ongoing efforts to strengthen the system and improve internal governance. These are essential elements in ensuring the credibility and effectivity of the Organization.

Switzerland has taken note of the trends and observations relating to the formal system of administration of justice and is concerned about the staff recruitment problems faced by the Registries since mid-July 2023, due to the Organization's financial situation. We would like to stress that the proper functioning of the administration of justice depends on the provision of adequate resources. Aware of the financial context, we nevertheless ask that every effort be made to resolve this problem and fill the vacant posts as quickly as possible.

We welcome the information presented in the report of the Ethics Office (A/79/76) on efforts to promote the policy of protection against retaliation throughout the system. The ability to report misconduct without fear of retaliation is essential to fostering a culture of integrity, transparency and accountability within the Organization. This policy is the cornerstone of a well-functioning system of administration of justice.

Switzerland is also satisfied with the results of the evaluation of the system of administration of justice, which highlighted effective collaboration between its various components. We are reassured by the report's findings that the Office of the Ombudsman, the Management Consulting and Evaluation Section, the Secretariat and the Office of Staff Legal Assistance have acted successfully as filtering mechanisms and that they have contributed to reducing the number of cases brought before the Tribunals.

In conclusion, Switzerland recommends that issues related to the administration of justice remain on the agenda of the Sixth Committee. We also ask the Secretary-General to continue to promote a strong culture of accountability within the Organization and to ensure that all categories of staff have access to effective remedies.

Thank you.